

AVIS INTERNET

Paris-La Défense, le 16 décembre 2025

Objet : Changement de société de gestion des organismes de placement collectifs (« OPC ») gérés par la société de gestion AXA IM Select France à compter du 31 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts et/ou actionnaire de l'un des OPC, gérés par AXA IM Select France et nous vous remercions de votre confiance.

Après avoir engagé des négociations exclusives à compter du 1^{er} août 2024, AXA S.A. a convenu de céder AXA IM et ses entités dont AXA IM Select France, à BNP Paribas S.A.

Cette transaction se déroule en deux étapes :

- le 1^{er} juillet 2025, la société mère ultime d'AXA IM Select France a été transférée de AXA S.A. à BNP Paribas S.A. ;
- le 31 décembre 2025 (ci-après la « **Date d'effet** »), AXA IM Select France fusionnera avec BNP Paribas Asset Management Europe (ci-après « **BNPP AM** »), une autre société du groupe BNP Paribas S.A..

Par conséquent, BNPP AM deviendra la société de gestion de l'ensemble des OPC à la Date d'effet.

BNPP AM est une société par actions simplifiée (SAS) de droit français, dont le siège social est situé au 1 Boulevard Haussmann, 75009 Paris - France, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 319 378 832 et agréée en tant que société de gestion de portefeuilles par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 96002.

BNPP AM assurera la continuité des activités et des opérations en cours relatives aux OPC, qui continueront d'être traitées avec le même haut niveau d'engagement et de standards auxquels les OPC et leurs investisseurs s'attendent, en adoptant le cadre opérationnel existant d'AXA IM Select France. En conséquence, les politiques et la structure organisationnelle actuelles d'AXA IM Select France resteront en vigueur.

Cette opération a été agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) en date du 16 octobre 2025.

Par ailleurs, à titre accessoire, nous vous informons que le délégataire de la gestion des opérations de mises et prises en pension de certains OPC, AXA Investment Managers IF fusionnera également à la Date d'effet avec BNP Paribas Dealing Services, son entité correspondante au sein du groupe BNP Paribas S.A.

Les autres caractéristiques de vos OPC demeurent inchangées. Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et n'a aucun impact sur vos OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

La documentation réglementaire des OPC actualisée en conséquence de cette opération sera disponible sur le site internet : <https://fonds.select.axa-im.fr/fr> à la Date d'effet.

Nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AXA IM Select France